Passage du QCM AIPR Concepteur

3AIPRconcept

Présentiel - Synchrone

Vous maîtrisez déjà les connaissances nécessaires à la préparation et au suivi de travaux à proximité des réseaux ?
Passez le QCM officiel AIPR Concepteur à Lyon-Chassieu dans un centre d'examen reconnu.
Cette prestation comprend exclusivement l'accueil du candidat, la vérification de son identité, la présentation des consignes, le passage du QCM sous surveillance et la communication du résultat. Elle ne comporte aucune formation, aucun apport pédagogique, aucun entraînement et aucun test blanc.
En cas de réussite, EVINCEL délivre une attestation de compétences AIPR Concepteur permettant à l'employeur d'établir, sous sa responsabilité, l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.
La formation AIPR prépare les opérateurs, encadrants et concepteurs à intervenir à proximité des réseaux. Découvrez la réglementation et les obligations de l'employeur : https://www.evincel.fr/aipr-obligatoire-reglementation-employeur
Vous souhaitez comparer les différents profils AIPR (Opérateur, Encadrant ou Concepteur) ? Voir toutes nos formations AIPR à Lyon.
Préparez et réussissez votre QCM AIPR Opérateur, Encadrant ou Concepteur avec EVINCEL Formation : https://www.evincel.fr/reussir-qcm-aipr-operateur-encadrant-concepteur

Objectifs

Proposer aux candidats déjà préparés un accès direct au QCM officiel AIPR Concepteur, sans formation préalable imposée.
Organiser le passage de l'examen dans un centre reconnu, à Lyon-Chassieu, avec des conditions d'accueil et de surveillance conformes.
Permettre aux entreprises de faire évaluer rapidement les connaissances de leurs salariés relevant du profil AIPR Concepteur.
Faciliter la gestion administrative des inscriptions, des passages d'examen et des résultats.
Communiquer le résultat à l'issue de l'épreuve et assurer la traçabilité du passage du candidat.
Délivrer une attestation de compétences AIPR Concepteur en cas de réussite.
Fournir à l'employeur le justificatif nécessaire pour lui permettre d'établir l'AIPR, sous sa responsabilité.

Les + métier

QCM AIPR Concepteur à Chassieu, près de Lyon : examen officiel seul, 40 questions, résultat immédiat et attestation de compétences après réussite. Réservez.

Public Visé

Candidats relevant du profil AIPR Concepteur et disposant déjà des connaissances nécessaires pour se présenter au QCM officiel.Cette prestation s'adresse notamment :aux salariés du maître d'ouvrage ou du responsable de projet ;aux maîtres d'œuvre ;aux chargés d'études et techniciens de bureaux d'études ;aux responsables de projets de travaux ;aux conducteurs d'opérations ;aux personnels chargés de préparer les dossiers de consultation des entreprises ;aux personnels intervenant dans la préparation, la conception ou le suivi de projets de travaux à proximité des réseaux ;aux salariés chargés d'analyser les récépissés de DT, de localiser les réseaux et de prévoir les investigations complémentaires nécessaires ;à toute personne devant être autorisée par son employeur au titre du profil AIPR Concepteur.Cette prestation est destinée uniquement aux candidats souhaitant passer l'examen officiel. Elle ne comprend aucune formation préparatoire, révision, séance d'entraînement ou test blanc.

Pré Requis

- Disposer préalablement des connaissances nécessaires à la préparation ou au suivi de projets de travaux réalisés à proximité des réseaux.
- Comprendre le français écrit afin de pouvoir lire les questions et les réponses proposées lors du QCM.
- Être en capacité d'utiliser une tablette tactile ou un ordinateur.
- Être inscrit au profil d'examen « AIPR Concepteur ».
- Présenter une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen.

Cette prestation correspond exclusivement au passage du QCM officiel. Elle ne comprend aucune formation préalable, révision, préparation, séance d'entraînement ou test blanc.
Il appartient au candidat et à son employeur de s'assurer que les connaissances nécessaires sont maîtrisées avant l'inscription à l'examen.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Permettre au candidat de passer le QCM officiel AIPR Concepteur sur la plateforme nationale d'examen.
Assurer la surveillance de l'épreuve dans le respect des conditions applicables aux centres d'examen reconnus.
Enregistrer et communiquer le résultat obtenu à l'issue du QCM.
Délivrer une attestation de passage et, en cas de réussite, l'attestation de compétences correspondante.

Parcours pédagogique

Accueil et contrôle administratif
• Accueil du candidat.
• Vérification de son identité à partir d'une pièce d'identité en cours de validité.
• Vérification de son inscription au profil AIPR Concepteur.
• Émargement et enregistrement de sa présence.
• Installation sur le poste informatique ou la tablette.Présentation des consignes d'examen
• Présentation du fonctionnement de la plateforme d'examen.
• Rappel de la durée maximale de l'épreuve.
• Présentation des règles de passage et du barème.
• Rappel de l'interdiction d'utiliser des documents, un téléphone ou tout autre support d'information.
• Rappel de l'interdiction de communiquer avec les autres candidats.Passage du QCM AIPR Concepteur
• Passage individuel du QCM officiel sur la plateforme nationale.
• Questionnaire composé de 40 questions.
• Durée maximale de l'épreuve : 1 heure.
• Surveillance continue pendant toute la durée de l'examen.
• Assistance limitée aux éventuelles difficultés techniques liées au matériel ou à la plateforme.
Aucune aide, explication, reformulation pédagogique ou indication concernant les réponses ne peut être apportée pendant l'épreuve.Résultat et documents remis
• Enregistrement et communication du résultat obtenu.
• Remise ou transmission d'une attestation de passage.
• Délivrance d'une attestation de compétences AIPR Concepteur en cas de réussite.
• Information du candidat sur les modalités d'un nouveau passage en cas d'échec.
L'attestation de compétences permet à l'employeur d'établir l'AIPR Concepteur, sous sa responsabilité.Absence de contenu pédagogique
Cette prestation correspond exclusivement au passage de l'examen officiel. Elle ne comprend aucune formation, aucun apport théorique ou pratique, aucun exercice d'entraînement, aucun test blanc et aucune correction pédagogique.

Méthodes pédagogiques

Non concerné.
Cette prestation correspond exclusivement au passage du QCM officiel AIPR Concepteur et ne constitue pas une action de formation préparatoire.
Aucune méthode pédagogique n'est mise en œuvre au cours de la session. La prestation ne comprend notamment :
• aucun apport théorique ou pratique ;
• aucune séquence d'apprentissage ;
• aucun exercice d'entraînement ;
• aucune étude de cas ;
• aucun test blanc ;
• aucune correction pédagogique ;
• aucun accompagnement sur le contenu des questions.
L'intervention d'EVINCEL Formation est limitée à l'accueil du candidat, à la vérification de son identité, à la présentation des consignes, à la mise à disposition du matériel, à la surveillance de l'épreuve et au traitement administratif du résultat.
Le personnel chargé de la surveillance peut uniquement intervenir en cas de difficulté technique liée au poste informatique, à la tablette ou à la plateforme d'examen.

Modalités de suivi

Le suivi de la prestation est assuré au moyen des éléments suivants :
• vérification de l'identité du candidat à partir d'une pièce d'identité en cours de validité ;

Moyens pédagogiques

Non concerné.
Le passage du QCM AIPR Concepteur ne constitue pas une action de formation et ne comprend aucun moyen pédagogique.
Aucun support de cours, diaporama, livret, exercice, étude de cas, questionnaire d'entraînement, test blanc ou correction pédagogique n'est utilisé ou remis au candidat.
Les équipements mobilisés sont exclusivement des moyens techniques nécessaires à l'organisation de l'examen :
• salle adaptée au passage individuel du QCM ;
• tablette ou ordinateur connecté à la plateforme nationale d'examen ;
• connexion internet ;
• identifiants et jetons nécessaires au lancement de l'épreuve ;
• personnel chargé de l'accueil, du contrôle des identités et de la surveillance ;
• moyens permettant l'enregistrement et la transmission du résultat.
Aucun document, téléphone ou support d'information personnel n'est autorisé pendant l'épreuve.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- vérification du profil d’examen demandé : AIPR Concepteur ;
- émargement du candidat lors de la session ;
- enregistrement de sa présence effective ;
- affectation individuelle d’un poste informatique ou d’une tablette ;
- contrôle du lancement du QCM sur la plateforme nationale d’examen ;
- surveillance continue du candidat pendant toute la durée de l’épreuve ;
- traçabilité du passage et du résultat obtenu ;
- remise ou transmission d’une attestation de passage ;
- délivrance d’une attestation de compétences AIPR Concepteur en cas de réussite.

La surveillance porte sur le respect des conditions d’examen : passage individuel, absence de documents ou de téléphone, absence de communication entre les candidats et interdiction de toute aide portant sur le contenu des questions.
Le personnel chargé de la surveillance peut intervenir uniquement en cas de difficulté technique liée au matériel ou à la plateforme. Aucun accompagnement pédagogique, conseil ou explication concernant les réponses ne peut être apporté pendant l’épreuve.
Cette prestation étant exclusivement consacrée au passage du QCM officiel, elle ne comporte aucun suivi pédagogique, livret de formation, exercice, test blanc ou évaluation formative.

Qualification Intervenant·e·s

Personnel désigné par EVINCEL, centre d’examen reconnu pour le passage des QCM AIPR, et chargé de l’organisation et de la surveillance de l’épreuve.L’intervenant assure notamment :L’accueil et l’identification des candidats ;La vérification du profil d’examen AIPR Concepteur ;La présentation des consignes de passage ;L’installation des candidats sur les postes informatiques ou les tablettes ;Le lancement du QCM sur la plateforme nationale ;La surveillance continue de l’épreuve ;L’assistance en cas de difficulté strictement technique ;L’enregistrement et le traitement administratif des résultats ;La remise des documents établis à l’issue de l’examen.L’intervenant agit en qualité de surveillant d’examen et non de formateur. Il ne peut apporter aucune aide, explication, reformulation pédagogique ou indication concernant le contenu des questions ou les réponses attendues.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d’organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée exclusivement au moyen du QCM officiel AIPR Concepteur, administré sur la plateforme nationale d'examen.
L'épreuve est organisée en présentiel, sur tablette ou ordinateur, sous la surveillance d'une personne désignée par EVINCEL Formation.Caractéristiques de l'examen

- Profil évalué : AIPR Concepteur.
- Nombre de questions : 40.
- Durée maximale de l'épreuve : 1 heure.
- Une seule réponse exacte par question.
- Chaque réponse validée est définitive.
- Aucun document, téléphone ou support d'information n'est autorisé pendant l'épreuve.
- Aucune communication entre les candidats n'est permise.Barème applicable
- Bonne réponse : +2 points.
- Réponse « Je ne sais pas » : 0 point.
- Réponse incorrecte à une question ordinaire : −1 point.
- Réponse incorrecte à une question prioritaire : −5 points.

Les questions prioritaires ne sont pas signalées au candidat pendant l'examen.Critère de réussite
Le candidat doit obtenir un score minimal de 48 points sur 80 pour réussir le QCM AIPR Concepteur.
À l'issue de l'épreuve, le résultat est enregistré et communiqué au candidat.
En cas de réussite, EVINCEL Formation délivre une attestation de compétences correspondant au profil AIPR Concepteur. Cette attestation permet ensuite à l'employeur d'établir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, sous sa responsabilité.
En cas d'échec, le candidat peut se présenter à une nouvelle session d'examen après une préparation complémentaire réalisée en dehors de la présente prestation.
Cette prestation ne comprend aucune évaluation formative, test blanc, correction pédagogique ou séquence de formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Non concerné.Le passage du QCM AIPR Concepteur ne constitue pas une action de formation. Aucun support pédagogique, document de cours, exercice, livret, test blanc ou matériel d'apprentissage n'est à fournir par le client.Le client doit toutefois transmettre ou mettre à disposition :La liste nominative des candidats inscrits ;L'identité exacte de chaque candidat ;La confirmation du profil d'examen demandé : AIPR Concepteur ;Les éventuels besoins d'aménagement liés à une situation de handicap ;Une pièce d'identité en cours de validité pour chaque candidat le jour de l'examen.Lorsque la session est organisée dans les locaux du client, celui-ci doit également prévoir :Une salle calme, adaptée et suffisamment éclairée ;Des tables et des sièges permettant le passage individuel de l'épreuve ;Une alimentation électrique accessible ;Une connexion internet stable et sécurisée ;Des conditions permettant la surveillance des candidats et empêchant les échanges entre eux.Les conditions techniques sont vérifiées avec EVINCEL avant la validation d'une session organisée dans les locaux du client.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès au passage du QCM AIPR Concepteur.
Toute demande d'aménagement doit être signalée dès l'inscription et suffisamment en amont de la session afin de permettre :

- l'analyse des besoins du candidat ;
- la vérification de l'accessibilité des locaux et du poste d'examen ;
- l'étude des possibilités d'adaptation des conditions d'accueil ;
- la vérification de la compatibilité des aménagements demandés avec la plateforme nationale et les règles applicables à l'examen ;
- la mobilisation éventuelle des partenaires ou référents compétents.

L'examen nécessite notamment de pouvoir :

- lire et comprendre les questions présentées en français ;
- utiliser une tablette tactile ou un ordinateur ;

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- sélectionner et valider les réponses proposées ;
- respecter les consignes et la durée réglementaire de l'épreuve.

Les possibilités d'aménagement sont étudiées au cas par cas. Elles ne peuvent pas modifier le contenu du questionnaire, le barème, le seuil de réussite ou apporter une aide concernant les réponses.
Pour toute demande relative à l'accessibilité, le candidat ou l'entreprise est invité à contacter EVINCEL avant l'inscription définitive :
Téléphone : 04 78 22 58 98
Courriel :contact@evincel.fr

Durée

1.00 Heure

Effectif

1 à 10 participants

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**